



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 octobre 2013

### Rapport moral :

Après un accueil des nouveaux, la Présidente pense à ceux qui nous ont quitté, en particulier à notre camarade Maurice FERRANET dont les obsèques ont été célébrées hier. Elle rappelle que depuis sa création en 1984, l'AMUCS est un lieu de rencontre dans la convivialité et le « meilleur vivre », sans esprit de compétition et de recherche de performances.

**Évolution des effectifs** : Elle montre depuis 5 ans une baisse constante du nombre d'adhérents, légèrement plus faible cette année (329 adhérents contre 355). Les effectifs des activités sportives sont stables, le bridge a perdu les adhérents qui suivaient les cours. Pour l'avenir, les inscriptions à la date d'aujourd'hui sont identiques à celles enregistrées à la même date en 2012. Une augmentation de 50% de nouveaux inscrits est encourageante.

Les efforts de communication portent leurs premiers fruits? A vérifier en fin d'année.

**Communication** : La baisse des effectifs a amené une réflexion sur la communication et la création d'une commission ad hoc dirigée par JL Brun.

Un nouveau logo a été adopté et des supports papiers créés (3 volets+flyers par activité).

La création d'une «News letter» a été appréciée.

La participation de l'AMUCS à l'Antigone des Associations a été fructueuse.

Pour 2014, le chantier est la rénovation du site internet de l'AMUCS.

**Randonnées** : Après 2 trimestres, les promenades avec transport en car sont supprimées faute de promeneurs et la fréquence des «Balades» est portée à 1 par quinzaine.

28 randonnées ont été faites sur les 35 prévues. Participation irrégulière (de 36 à 53) meilleure pour les randonnées «B/N» que pour les «N/N+». Cette fluctuation commence à poser un problème d'équilibre budgétaire, celui du maintien du ticket à 10€.

Les 2 escapades pédestres (Ste Baume et Corse du sud) ont été réussies grâce à la forte implication des organisateurs.

P Crespo et G de Cabezon quittent l'équipe des animateurs et seront regrettés. 4 volontaires sont en formation.

Pour 2014 : L'escapade de Juin aura lieu à Praz/Arly du 22 au 28 pour un effectif de 53 personnes. Les randonnées seront encadrées par les accompagnateurs du centre et les animateurs Amucs. L'escapade d'Octobre n'est pas définie.

**Sorties touristiques et culturelles** : 7 sorties de 1 journée (391p). On note que 139 personnes ont participé au moins une fois à une sortie.

La responsable rappelle les règles pour les inscriptions et les désistements.

Pour 2014, la liste des sorties est publiée sur tous nos moyens d'information.

**Escapades touristiques et culturelles** : L'escapade de septembre 2012 en Bourgogne a été une réussite touristique et gustative. Celle de septembre 2013 a dû être annulée par manque de participants.

Pour Septembre 2014, une escapade en Franche-Comté est organisée par D Secondy et C Stadler.

**Bridge** : Les tournois du mardi et du jeudi ont lieu dans la salle de l'ADRA, bon marché mais peu adaptée. Les cours d'initiation sont rétablis mais pas en place faute de candidats.

**Scrabble** : Pour 2014, il y a 8 inscrits qui se réunissent dans une ambiance conviviale sans esprit de concours.

**Spectacles** : La 1ère année, 11 personnes ont formé le groupe d'abonnements pour le théâtre des 13 vents. Cette année elles sont 16. Tout membre de l'Amucs peut bénéficier de ces tarifs de groupe.

**Musées- Expositions** : Il y a eu 6 visites dont 2 ont été doublées.

La fréquentation est bonne malgré la limite de l'organisation du co-voiturage.

Pour 2014, la liste des visites est publiée sur tous nos moyens d'information.

**Natation** : La piscine de la Motte Rouge ne redémarrera pas avant la rentrée 2014. Les travaux de réfection sont en cours. Cette piscine pourrait être intégrée au réseau de l'Agglo.

**Golf** : L'effectif est de 20 golfeurs répartis sur 2 sites., les cours ayant lieu sur le golf de la Grande-Motte. Deux compétitions ont lieu sous forme de jeux, ambiance conviviale.

**Voyages** : Le voyage en Andalousie a été partiellement gâché par la météo, le guide était parfait.

Pour 2014, le voyage aura lieu entre la Crête et Santorin, son organisation a été laborieuse, la compagnie aérienne intérieure ne précisant pas ses horaires. A l'heure actuelle toutes les réservations sont faites.

***Le rapport moral est adopté à l'unanimité.***

## **Rapport financier :**

Le trésorier présente le résultat financier de l'exercice (31/08/2012 à 31/08/2013) qui est déficitaire de 1 646,24 €, puis le bilan détaillé de chaque activité (Annexe).

La trésorerie se monte à 60 430,69 €

Le contrôleur aux comptes propose de donner quitus au trésorier de sa gestion pour l'exercice écoulé (Annexe).

***Le rapport financier est adopté à l'unanimité.***

## **Prévisions pour 2013-2014 :**

Cette année sera marquée par la modernisation du site internet de l'AMUCS.

Deux activités nouvelles seront proposées aux adhérents :

- Aïkido : Art martial «pacifique» adapté aux seniors permettant la conversion de l'affrontement vers l'échange
- Abonnement aux théâtres du Domaine d'Ô avec un tarif préférentiel de groupe.

## **Avenant de modification au Règlement intérieur**

Les statuts de l'AMUCS précisent que si le Conseil d'Administration modifie ce Règlement, le nouveau texte doit être ratifié par l'Assemblée Générale.

Un extrait du Règlement intérieur a été rappelé dans la lettre Pi n°32 :

### **Art A / de l'annexe 1 : Texte actuel**

*Sorties, escapades touristiques et culturelles – voyages – expositions et visites – escapades pédestres.*

#### **A/ Conditions d'inscription :**

*Tout adhérent – présent aux lieu et heure fixés pour procéder à une inscription – peut faire inscrire sur les listes de participation un maximum de deux membres (lui inclus), sur présentation de la carte d'adhésion de chacun d'eux.*

*Lorsqu'ils sont en mission ce jour-là, les membres du CA et les animateurs bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription.*

*Ces inscriptions sont « fermes » ou « en attente », dans le cas d'un manque de place initial. Cette inscription doit-être accompagnée d'un (ou plusieurs) chèque(s) représentant le montant dû libellé, sauf cas particuliers, à l'ordre le l'AMUCS.*

Si les alinéas 1 et 3 ne doivent pas poser de problèmes d'application, l'alinéa 2 est inappliqué et inapplicable car trop restrictif. Dans le but de rapprocher le texte des usages, d'élargir son application tout en préservant l'intérêt général des adhérents, le Conseil propose le texte suivant

### **Art A / de l'annexe 1 : Texte proposé et soumis au vote de l'Assemblée**

*Sorties, escapades touristiques et culturelles – voyages – expositions et visites – escapades pédestres.*

#### **A/ Conditions d'inscription**

.....

##### **al. 2 :**

*« Par dérogation, lorsqu'ils sont en mission pour le compte de l'association ou s'ils ont participé à l'élaboration de l'activité objet de l'inscription, les adhérents concernés bénéficient de dispositions particulières permettant leur inscription et celle de leur conjoint. »*

.....

*Le reste de l'article A étant inchangé*

**Vote : Votants 150, Contre 4, Abstention 46. Cette modification est ratifiée.**

## **Convention tourisme** (Information sur la nouvelle réglementation )

Loi du 29 juillet 2009. Texte

Le Code du Tourisme fixe, notamment, les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation ou à la vente de voyages ou de séjours et aux opérations de production ou de vente de forfaits touristique.

Il impose un régime unique d'immatriculation à toute structure qui se livre à ces activités, y compris aux associations à but non lucratif qui ne peuvent exercer ces activités qu'en faveur de leur membres.

Après l'accord de la FFRS, les organisateurs doivent produire une information préalable puis faire signer un contrat de vente et une fiche d'information sur les assurances facultatives auprès de chaque postulant au séjour.

### **Renouvellement partiel du Conseil d'Administration :**

Fin de mandat : J.-P. Ornano, M.-L. Sète

L'assemblée les remercie de leur dévouement à l'AMUCS par applaudissements prolongés.

Renouvellement de mandat: M. Bernadac, L. Baldet, J.-P. Larue

*L'assemblée renouvelle, par vote à main levée sur chaque nom, ces mandats à l'unanimité.*

Élection de nouveau membre : M. Rico

*L'assemblée nomme ce candidat au CA, par vote à main levée, à l'unanimité.*

Le conseil se retire pour élire le nouveau bureau et établir les différentes responsabilités :

<b>Présidente</b> : (Voyages)	BALDET Line
<b>1er Vice – Pdt</b> :	MARCHAL Jean (Animateur randonnées)
<b>Vice Pdte Déléguée culturelle</b> :	SCHILLING Danièle (Coordonatrice des STC)
<b>Vice Pdt Délégué sportif</b> :	RICO Michel (Responsable des randonnées)
<b>Secrétaire</b> :	LARUE Jean-Pierre (Animateur randonnées)
<b>Secrétaire Adj.</b> :	PUIGEROLLES Brigitte
<b>Secrétaire Adj. et R. Spectacles</b>	VIALLAT Christine (Animateur randonnées)
<b>Trésorier</b> :	PAMELARD Jean-Luc (Animateur randonnées)
<b>Trésorière Adj.</b> :	RANDON Marie (Animateur randonnées)
<b>Responsable Golf</b> :	BRÉHAT Colette
<b>Responsable Fêtes , Communication et Relations MAIF</b>	BRUN Jean-Louis
<b>Responsable Scrabble</b> :	DANCYGIER Colette
<b>Responsables Bridge</b> :	JOURNOUD Christine et TELMON Micheline
<b>Responsables Expositions</b> :	MURATET Angéla
<b>Relations CODERS</b> :	BERNADAC Maryse (Animateur randonnées)

La Présidente assure un quatrième mandat en duumvirat avec J.L. Brun afin de préparer sa succession en 2014.

La Présidente invite les membres de l'assemblée à se retrouver autour du buffet.

Le secrétaire

JP Larue

## Annexe 1

### RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE (Période du 31 Août 2012 au 31 Août 2013)

<b>DEPENSES</b>	
Fonctionnement	4118,80
Randonnées	76113,04
Tourisme	37598,55
Fêtes	8812,27
Bridge	1775,79
Natation	534,53
F.F.R.S.	4232,00
<b>Total</b>	<b>133184,98</b>

<b>RECETTES</b>	
Intérêts C.E.	742,61
Fonctionnement	4957,49
Randonnées	76061,40
Tourisme	38272,24
Fêtes	3803,00
Bridge	3225,00
Natation	322,00
F.F.R.S.	4155,00
<b>Total</b>	<b>130198,74</b>

**Bilan : Recettes - Dépenses = -1646,24**

## Annexe 2

Chers amis amuciens,

En ma qualité de vérificateur aux comptes de l'A.M.U.C.S. je me suis rendue chez notre Trésorier, Jean-Luc Pamelard, le 3 octobre 2013 afin d'examiner la comptabilité de notre association.

Ma vérification a porté sur l'exercice couru du 1er septembre 2012 au 31 août 2013 et a concerné la totalité des postes.

Après examen des documents comptables qui m'ont été présentés, après vérification des justificatifs des dépenses, je peux vous affirmer que la comptabilité de l'A.M.U.C.S. est parfaitement tenue.

Les soldes comptables et bancaires sont exacts et conformes aux écritures.

Les bilans financiers de chaque activité sont clairs.

Pour cela je vous demande de remercier Jean-Luc en l'applaudissant très fort car le travail de Trésorier est long et minutieux. Merci Jean-Luc.

Je vous propose de donner au Trésorier quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Je vous remercie de votre attention.

Le 18 Octobre 2013

Cécile Bernhart-Stadler

